

**PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2017**

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 juin 2017 à laquelle est présent le maire, **M. ROGER LAVOIE**, et les membres du conseil municipal suivants : **M<sup>MES</sup> MARTINE LÉVESQUE, VÉRONIQUE CARON ET M. JOEL LANDRY** formant quorum sous la présidence du maire.

Absents : M. Pierre Lebrun et M<sup>mes</sup> Monique Lagacé et Mychelle Lévesque.

**2017-06-110**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par** M. Joel Landry

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** l'ordre du jour tel que lu soit accepté, mais que le point « varia » demeure ouvert pour ajout.

**2017-06-111**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2017**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Martine Lévesque

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017 dont les membres du conseil ont reçu la copie dans les délais prévus, et affirment qu'ils en ont pris connaissance et renoncent à la lecture soit adopté.

**2017-06-112**

**PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Véronique Caron

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil approuve les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

Dépenses incompressibles pour la période du 1 <sup>er</sup> au 31 mai 2017 :	21 953,58 \$
Salaires nets pour le mois de mai 2017 :	<u>8 203,20 \$</u>
Total :	30 156,78 \$

Le paiement des comptes fournisseurs dû au 31-05-2017 est de 37 512,16 \$  
(tel que détaillé à la liste suggérée des paiements).

Prélèvements autorisés : 1 843,00 \$ (Habitations Saint-Bruno)  
13,74 \$ (Telus – Internet)

**2017-06-113**

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Martine Lévesque

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le formulaire de demande de subvention – exercice financier 2017-2018 du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal soit expédié selon les exigences du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports en identifiant la nature et le lieu des travaux (document B) à savoir :

Construction ou amélioration de chaussée (s), construction ou remplacement de ponceau (x) (moins de 4,5 m), drainage et fossés concernant les rangs : 6<sup>e</sup> Rang Est, 6<sup>e</sup> Rang Ouest, de la Croix, du Nord et Sainte-Barbe. Les chemins : de la

Rivière, de la Rivière-Manie, de la Souche, de Lapointe, des Platins et Guérette. Les routes : Moreau, Centrale, de la Rivière-Manie, des Rivard, du Petit Bras et la Traverse des Meunier.

2017-06-114

**RÉSULTATS DES SOUMISSIONS – RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA ROUTE (RANG SAINTE-BARBE)**

Suite à la fermeture de la période de réception des soumissions suite à l'appel d'offres public via le système électronique d'appel d'offres (SEAO), M<sup>me</sup> Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière, a procédé le 30 mai à 13 h 05 en présence d'une douzaine de témoins à l'ouverture des sept (7) soumissions reçues dans les délais prescrits. Les résultats sont :

Coffrage Provincial inc., Saint-Pascal	441 977,70 \$
Gervais Dubé inc., Trois-Pistoles	479 164,65 \$
Aménagement Benoît Leblond, Trois-Pistoles	550 176,61 \$
9091-9598 Québec inc. Transport Pierre Dionne, Saint-Pacôme	574 298,97 \$
Transport en Vrac St-Denis, Saint-Denis	585 652,76 \$
Excavations Bourgoin Dickner, Rivière-du-Loup	654 958,54 \$
Construction BML, Rivière-du-Loup	791 671,04 \$

**Il est proposé par M. Joel Landry**

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte la plus basse soumission conforme soit celle de Coffrage Provincial inc. de Saint-Pascal au montant de 441 977,70 \$ taxes incluses conditionnel à l'approbation du Règlement d'emprunt No 200-2017 du Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire du Québec.

2017-06-115

**AVIS DE MOTION VISANT L'ADOPTION ULTÉRIEURE D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA ROUTE (RANG SAINTE-BARBE)**

Avis de motion est présenté par M<sup>me</sup> Véronique Caron qu'à une séance ultérieure, la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adoptera un règlement d'emprunt pour la réfection d'une partie de la route (rang Sainte-Barbe).

2017-06-116

**MANDAT POUR ASSISTER À LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Martine Lévesque**

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** M. Roger Lavoie, maire, et/ou M<sup>me</sup> Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient mandatés pour assister à la vente d'immeubles sis sur le territoire de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska pour non-paiement de taxes qui aura lieu le 8 juin prochain afin d'acquérir les immeubles pour et au nom de la municipalité, si évidemment, il n'y a pas preneur.

2017-06-117

**ADHÉSION AU PROJET D'AMÉLIORATION DES PARCS ET ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS (PAPERS)**

**Attendu** l'opportunité du projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs, dont le mandataire régional est l'URLS du Bas-Saint-Laurent avec l'appui financier de Québec en forme, dont les fonds sont gérés par COSMOSS;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska veut offrir des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour la pratique de l'activité physique à ses citoyens et citoyennes;

**Attendu que** l'administration de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska désire encourager l'utilisation des parcs et équipements récréatifs et sportifs afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental;

**Pour ces motifs,**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Véronique Caron**

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska informe le mandataire régional, l'URLS du Bas-Saint-Laurent, localisé au 38, rue Saint-Germain Est, bureau 304, à Rimouski, de sa décision de participer au projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs (PAPERS) et nomme M<sup>me</sup> Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière, responsable du programme, pour collaborer avec l'URLS du Bas-Saint-Laurent à la réalisation du projet.

2017-06-118

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU COMITÉ MUNICIPAL DES LOISIRS POUR LE CAMP DE JOUR 2017**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Martine Lévesque**

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le Comité municipal des loisirs de Saint-Bruno-de-Kamouraska paie les frais d'inscription ainsi que les frais inhérents pour la formation de la monitrice et de la coordonnatrice du camp de jour 2017 qui se déroulera au Camp Richelieu Vive la Joie de Saint-Modeste. Ce montant sera prélevé à partir du surplus accumulé du Comité municipal des loisirs.

2017-06-119

**SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA**

**Attendu qu'** en 2017 le *Symposium de peinture du Kamouraska* vivra sa 24<sup>e</sup> édition, du 19 au 23 juillet inclusivement et que 73 artistes mettront en couleur les beautés de notre région;

**Attendu que** le *Symposium de peinture du Kamouraska* demande la participation des municipalités;

**Il est proposé par M. Joel Landry**

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska s'engage à faire l'achat d'un tableau d'un artiste peintre, d'une valeur minimale de 400,00 \$ conditionnel à ce qu'il soit représentatif de notre municipalité.

**QUE** la municipalité mandate M<sup>mes</sup> Martine Lévesque et Véronique Caron, conseillères municipales, pour effectuer le suivi et le choix du tableau.

2017-06-120

**DEMANDE DE M. DAVE MICHAUD POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU DANS LA RUE DE L'AVENIR**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Véronique Caron

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska procède à l'installation d'un ponceau de neuf (9) mètres pour l'accès au 102, rue de l'Avenir selon le Règlement municipal.

2017-06-121

**APPUI CONCERNANT L'EXCLUSION DE LA GESTION DE L'OFFRE DE TOUTE RENÉGOCIATION DE L'ALÉNA**

**Attendu que** le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliard de dollars en contribution fiscale;

**Attendu que** lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

**Attendu que** le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

**Attendu que** l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

**Attendu que** malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

**Attendu que** l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier, mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

**Attendu que** tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

**Attendu que** la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

**Attendu que** la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

**Attendu que** tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

Pour toutes ces raisons,

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Véronique Caron

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande au gouvernement du Canada d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer de préserver intégralement la gestion de l'offre.

2017-06-122

**DEMANDE DE PARTENARIAT AVEC L'ORGANISATION DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT BASEBALL PEE-WEE AA POUR M. BASTIEN CARON-CÔTÉ**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Martine Lévesque

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue de façon financière en octroyant un montant de 25,00 \$.

**VARIA**

2017-06-123

**RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À PROJEKTION 16-35**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Véronique Caron

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion à Projektion 16-35 au montant de 50,00 \$.

**INFORMATIONS DIVERSES**

**RAPPORT DE REMISE CONCERNANT LES INFRACTIONS COMMISES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA**

Réception du rapport de remise représentant le remboursement des amendes pour sept (7) infractions commises dans notre municipalité au cours des mois de février et mars 2017.

### MARCHEURS CHEMIN ST-RÉMI

À noter que lors du passage des « marcheurs » à l'intérieur de notre municipalité, les cloches de l'église sonnent « l'accueil » de ceux-ci.

### LA TOURNÉE DU HAUT PAYS

À Saint-Bruno-de-Kamouraska, c'est le 30 juin prochain que se déroulera la journée : *Mordre à l'hameçon à la Pourvoirie des Trois-Lacs*. Les places sont limitées. Information : 418 492-1660 p. 234.

### EMBELLISSEMENT

Vente de caissettes de fleurs : **Merci** à tous ceux qui sont venus encourager le Comité municipal d'embellissement. Les profits aideront à l'embellissement du Parc de l'église.

### LOISIRS

Festi-Brûlot 2017 : 18, 19 et 20 aout prochain.

### SÉCURITÉ

Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, il est **obligatoire de se procurer un permis de brûlage** auprès du service de sécurité incendie de Saint-Pascal. Respectez les règles de sécurité, disposez d'un extincteur portatif, validez auprès de la SOPFEU l'indice de feu et si la vélocité du vent est supérieure à 20 km/h, n'allumez pas de feu ou éteignez-le, s'il y a lieu. À cet effet, le **Règlement No 2010-146** de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mentionne entre autres qu'il y a lieu de donner **une amende pour cette infraction**.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Parmi les citoyens et citoyennes présents à cette séance, divers sujets ont été discutés en lien avec l'ordre du jour.

2017-06-124

### FERMETURE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Martine Lévesque** la levée de l'assemblée à 21 h.

\_\_\_\_\_  
Roger Lavoie, maire

\_\_\_\_\_  
Josée Thériault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière